



## Resilier un mandat de recherche courtier

-----  
Par Jochan

Bonjour a tous, je me tourne vers vous aujourd'hui car début mars nous avons signé un mandat de recherche auprès d'un courtier pour un crédit immobilier. Le problème c'est qu'il y a beaucoup d'incohérences dans ce qu'il nous dit et à force nous n'avons absolument plus confiance. Nous souhaiterions savoir comment résilier ce mandat pour stopper tout avec cet homme. Nous n'avons d'ailleurs jamais eut la copie de ce fameux mandat malgré que nous lui avons demandé. Merci d'avance pour votre aide

-----  
Par Al Bundy

Bonjour,

Dans un cadre personnel j'ai été confronté à une situation similaire.

J'ai listé dans premier temps l'ensemble des contradictions, erreurs et mauvais conseils du courtier, surtout les écrits. Puis je lui ai envoyé un mail qui reportait tout clairement en lui signifiant, en toute logique, la fin de notre collaboration, suivi du même écrit par R/AR.

En lisant le mandat signé j'aurais dû lui verser quelque chose car il avait présenté une simulation, mais probablement qu'il n'a pas voulu se battre pour une "petite" somme et je n'ai plus jamais eu de nouvelles.

Insistez quand même pour obtenir une copie du mandat que vous avez signé, que ce soit en passant à son cabinet et/ou avec un R/AR.

-----  
Par Jochan

Merci pour votre retour, à l'heure actuelle aucun dossier n'a été monté, il a juste collecté les justificatifs nécessaires. De mémoire il me semble qu'il nous ait dit que le mandat était valable 3mois. Vaut il mieux insister ou plutôt laisser courir le délai ?

-----  
Par Al Bundy

Personnellement j'insisterais pour l'obtenir. Connaissez vous les modalités de reconduction (s'il y en a) ?

-----  
Par Jochan

Non je n'en ai pas connaissance, je n'ai aucune condition qu'elle quelles soient puisqu'il ne nous a pas transmis la copie